

RÈGLES DE CONDUITE

RESPECT

Je communique et j'agis avec respect envers les autres.

Je respecte le matériel de l'école (des autres) et de l'environnement.

SÉCURITÉ

J'agis, je me déplace et je joue de manière sécuritaire.

RESPONSABILITÉ

Je suis présent à l'endroit prévu à l'horaire.

Je participe activement et positivement à mes cours et activités scolaires.

JE COMMUNIQUE ET J'AGIS AVEC RESPECT ENVERS LES AUTRES.

Règle # 1

RESPECT

- Pour être bien, en confiance et en sécurité,
- Pour exprimer mes émotions de manière pacifique,
- Pour vivre avec les différences de chacun,
- Pour m'épanouir dans un climat agréable, harmonieux et favorable aux apprentissages.

JE RESPECTE LE MATÉRIEL DE L'ÉCOLE (DES AUTRES) ET DE L'ENVIRONNEMENT.

Règle # 2

RESPECT

- Pour profiter du matériel en bon état pendant plus longtemps,
- Pour avoir les outils nécessaires pour bien travailler,
- Pour éviter le gaspillage et honorer la valeur des choses,
- Pour vivre dans une école propre, agréable et accueillante.

J'AGIS, JE ME DÉPLACE ET JE JOUE DE
MANIÈRE SÉCURITAIRE.

Règle # 3

SÉCURITÉ

- Pour éviter les accidents et les conflits,
- Pour avoir du plaisir à être avec les autres,
- Pour prendre soin de moi et des autres.

JE RESPECTE LE MATÉRIEL DE L'ÉCOLE (DES AUTRES)
ET DE L'ENVIRONNEMENT.

Règle # 4

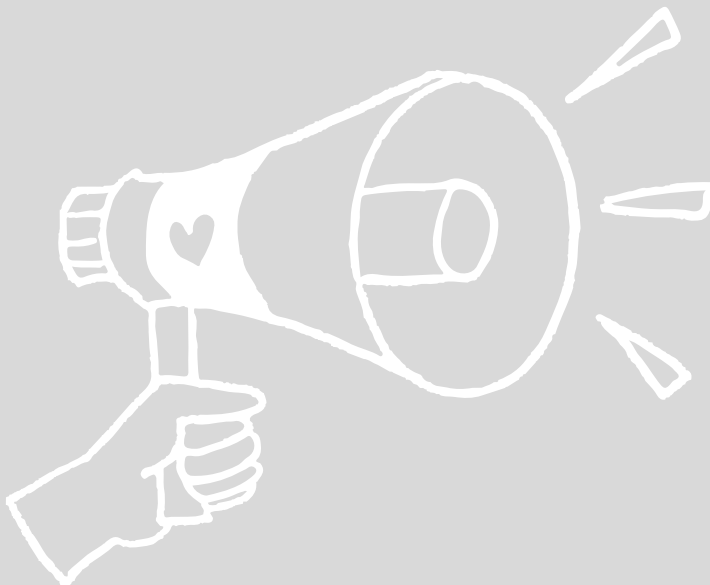
RESPONSABILITÉ

- Pour me donner toutes les chances de réussir en profitant au maximum de mon temps d'apprentissage,
- Par respect pour les autres et pour contribuer au bon déroulement des activités,
- Pour assurer ma sécurité en tout temps.

JE PARTICIPE ACTIVEMENT ET POSITIVEMENT À MES
COURS ET ACTIVITÉS SCOLAIRES. Règle # 5

RESPONSABILITÉ

- Pour favoriser mon développement personnel, académique et social,
- Pour développer de nouveaux intérêts,
- Pour être fier de moi et pour me dépasser.



ACTIONS ÉDUCATIVES

Règle # 1

- Mois thématique : le civisme. (Activité sur le civisme en début d'année).
- Aider les élèves à exprimer clairement ce qu'ils ressentent.
- Enseignement des étapes de résolution de conflit.
- Animer des activités en lien avec le respect, la gestion des émotions et les habiletés sociales (Moozoom, lecture d'albums, ECR, jeux de rôle, invités : policier communautaire, organisme, professionnel).
- Ateliers de rééducation pour développer les habiletés sociales.

Règle # 2

- Corvée de ramassage/nettoyage au printemps.
- Activité thématique dans le cadre du « Jour de la Terre »
- Nommer une personne (des élèves) responsable du matériel.
- Installer des poubelles aux endroits appropriés.

Règle # 3

- Présentation du document des règles de récréation par les titulaires et les éducatrices du SDG.
- Enseignement des règles de jeux (ballons, modules, sports...) par les enseignants d'éducation physique et les éducatrices du SDG.
- Prévoir des élèves comme animateurs de jeux.
- Proposer des jeux répondant aux goûts et aux capacités de tous (éducatifs, stimulants et diversifiés).

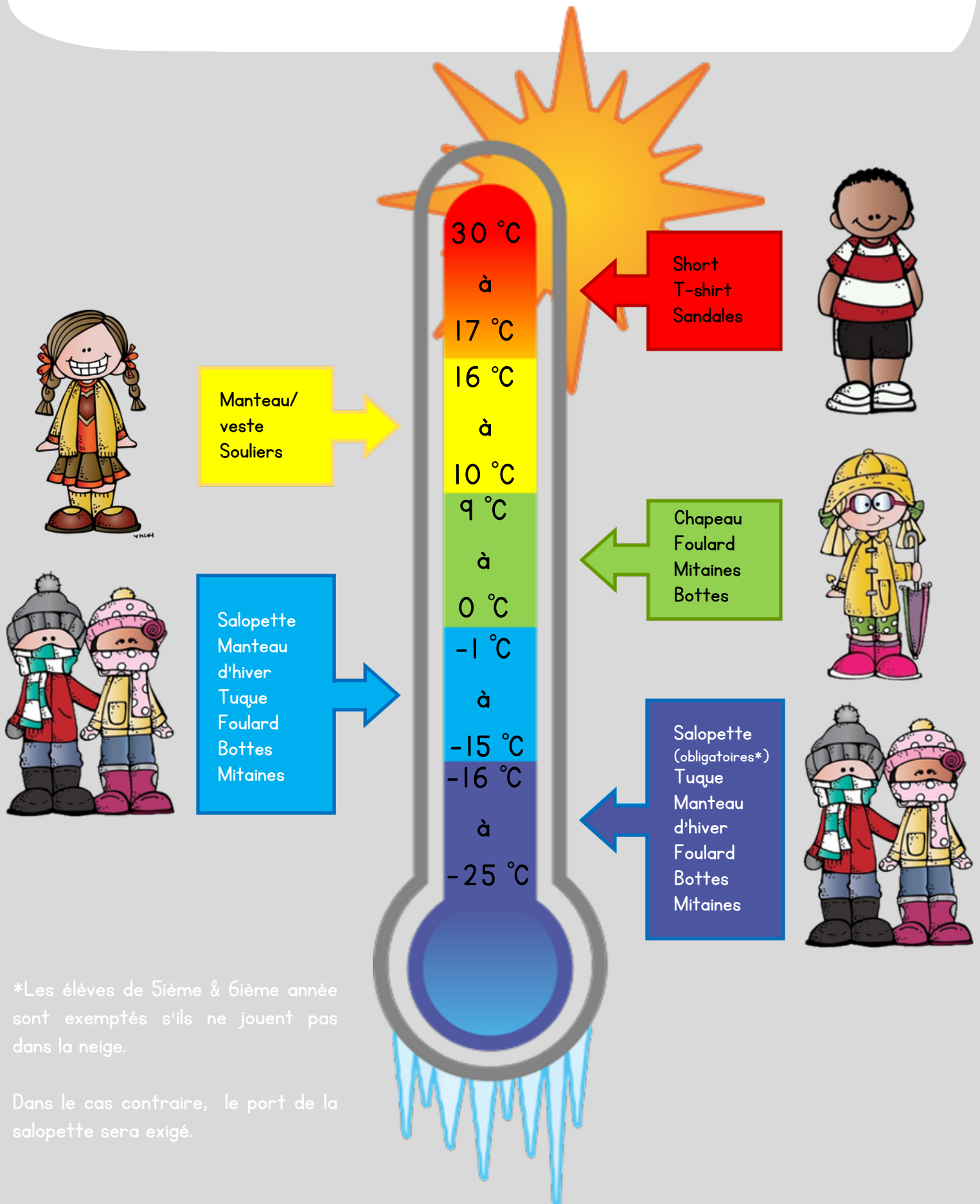
Règle # 4

- Modéliser les routines d'entrées et de sorties.
- Fournir des repères visuels (images, séquences, Minuterie).

Règle # 5

- Aider les élèves à se fixer à atteindre des objectifs réalistes et renforcer leurs réussites.
- Enseignement via lecture d'albums, jeux de rôle, conférences invités (organisme, professionnel)

THERMOMÈTRE VESTIMENTAIRE



*Les élèves de 5^{ème} & 6^{ème} année sont exemptés s'ils ne jouent pas dans la neige.

Dans le cas contraire, le port de la salopette sera exigé.

POUR MON BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

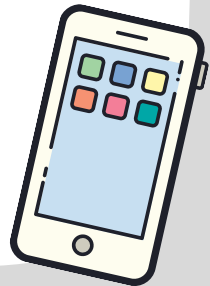
TÉLÉPHONE CELLULAIRE, ÉCOUTEURS ET AUTRES APPAREILS MOBILES PERSONNELS

L'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux de classe est interdite en tout temps, sauf dans les cas exceptionnels prévus par la Directive ministérielle et autorisés par l'école Marie-Victorin.

Dans cette optique, l'élève devrait conserver ses appareils mobiles personnels rangés dans son sac ou dans son casier. Il est à noter que l'école Marie-Victorin n'est pas responsable en cas de bris, perte ou vol d'un appareil mobile appartenant à un élève.

L'élève qui fait défaut de respecter cette règle s'expose aux sanctions suivantes, lesquelles seront appliquées en fonction de la gravité ou du caractère répétitif du comportement fautif de l'élève :

- 1) Avertissement et avis aux parents
- 2) Confiscation de l'appareil pendant les périodes d'enseignement et avis aux parents
- 3) Confiscation de l'appareil pour une période qui s'étend au-delà des périodes d'enseignements et des heures de classe et avis aux parents.



JE RESPECTE LES RÈGLES

Les adultes de l'école reconnaissent mes efforts à suivre les règles. Je suis fier de moi et je vis des réussites. Je peux recevoir :

- Des encouragements
- Des félicitations verbales ou non-verbales
- Des félicitations écrites
- Des privilèges et des récompenses
- Des récréations prolongées

LES GESTES PROSCRITS

À l'école Marie-Victorin de Longueuil, toutes manifestations de violence et d'intimidation sont proscrites en tout temps, y compris sur le chemin de l'école et lors du transport scolaire, et ce, quel que soit le moyen utilisé, incluant les médias sociaux. Les adultes de l'école interviennent pour m'aider à respecter les règles de conduite. La mesure d'aide ou de sanction est déterminée selon mon comportement et mes besoins. Les conséquences seront établies selon la fréquence et la gravité de mes gestes. Elles peuvent être :

- Avertissement
- Enseignement du comportement attendu
- Excuses verbales accompagnées d'un intervenant
- Conséquence logique liée au geste posé
- Communication aux parents
- Retrait du groupe
- Reprise de temps
- Démarche de réparation accompagnée d'un intervenant
- Remboursement ou remplacement du matériel
- Rencontre « élève, parents, intervenants et direction »
- Soutien individuel à fréquence rapprochée
- Contrat d'engagement
- Plan d'action
- Suspension interne ou externe*
- Intervention policière*

* seule la direction peut autoriser ces conséquences

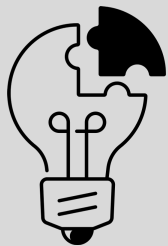
LE CIVISME

Je reconnais :



Le droit des élèves et du personnel d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement et dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées.

Je comprends :



Le devoir des élèves de faire preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves, le personnel de l'école, (respecter l'autorité) et leur milieu d'apprentissage et de cultiver des comportements positifs qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

Je m'engage
donc à :



- Agir et communiquer de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l'école, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé ;
- Utiliser le titre de «madame» ou de «monsieur» pour s'adresser au personnel de l'école ;
- Vouvoyer le personnel de l'école ;
- Respecter le droit à la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école, notamment en obtenant leur consentement et celui du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur de l'élève, le cas échéant, avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée les réseaux sociaux.

POUR MON BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Les règles de conduite soutiennent mon apprentissage du civisme (apprendre à vivre en société) et me permettent de vivre dans un climat calme, harmonieux et agréable. Portées par des valeurs, elles m'invitent à adopter des comportements respectueux, sécuritaires et responsables. En ce sens, les règles de conduite seront enseignées, tout au long de l'année, pour concrétiser ces valeurs et m'amener à développer des qualités de bon citoyen.

Je me présente à l'école dans une tenue adaptée à la température et aux différentes activités de l'école tout en respectant le code vestimentaire. Par respect pour moi-même et les autres, ils sont propres, décents et n'affichent pas d'idées sexistes, racistes, violentes ou dégradantes. Pour ma sécurité, je porte des souliers adaptés aux activités. Je soigne mon hygiène corporelle pour avoir une image positive de moi.

Je choisis des aliments sains et variés qui fournissent à mon organisme tous les éléments nutritifs et nécessaires à une bonne santé. Je sais que certains aliments (ex. : noix et poissons) peuvent déclencher des réactions allergiques. Lorsqu'on m'informe que des gens sont allergiques à de la nourriture, j'évite d'apporter ces aliments pour leur sécurité.

Les objets de la maison sont interdits à moins d'une autorisation. J'apporte à l'école uniquement les objets nécessaires à mes apprentissages. Ainsi, j'évite les conflits, les pertes, les bris, et les vols et j'apprends à les utiliser dans un contexte approprié.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève

Date

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école et je m'engage à aider mon enfant à les respecter.

Signature du parent

Date

L'équipe-école s'engage à t'encourager, à te soutenir et à t'aider dans ton apprentissage du savoir-vivre ensemble en collaboration avec tes parents.